



## **LES ARCHERS DE LACUZON**

1 ère Compagnie de Morez

### **Saison 2024/2025**

Demande d'adhésion à la Compagnie  
et de licence Fédération Française de Tir à l'Arc

---

Nom : .....

Prénom : .....

Pour les mineurs nom des 2 parents si différents

Date .....et lieu de naissance : .....Nationalité :

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tel : .....

Email .....

(Si pas d'email merci de fournir 5 enveloppes timbrées) , le mail de la compagnie sera alors utilisé auprès de la FFTA)

Je demande mon adhésion aux Archers de Lacuzon et *la création / le renouvellement* de ma licence FFTA (*raier la mention inutile*) pour la saison 2024/2025 (jusqu'au 31/08/2025).

---

### **Tarif par catégorie ( assurance incluse)**

**( entourer la licence choisie)**

(remise à partir de 3 personnes de la même famille, nous demander)

- **JEUNES** : Licence **P** - Prix **60 €** - **Poussin** : (Né après le 01/01/2015, 10 ans et moins)  
Licence **J** - Prix **70€** - **Jeune** : (Né entre le 01.01.2005 et le 31.12.2014)  
Ces licences Jeune et Poussin autorisent la pratique en compétition.
  - **ADULTES** : Licence **A** : Pratique en club ou compagnie et toutes compétitions fédérales **100€**  
Licence **L** : Pratique loisir en club ou compagnie (pas de compétition) **90€**  
Licence **E** : Pas de pratique, mais droit de vote et assurance pour bénévoles, **55€**
- 

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur des Archers de Lacuzon (disponibles à la cabane du terrain ) et m'engage à les respecter.

Je reconnais avoir reçu la notice d'assurance et *accepter /refuser (raier la mention inutile)* sa souscription. Si refus fournir une attestation d'assurance couvrant la pratique sportive ( en compétition si nécessaire) et déduire 0,25 cts du tarif correspondant.

J'ai répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé et n'ai pas besoin de fournir un certificat médical

J'ai répondu OUI à au moins une question du questionnaire de santé, je fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc (en compétition pour les adultes)

J'autorise les archers de Lacuzon à utiliser tous supports (photos et vidéos) de l'adhérent dans la pratique, afin de promouvoir le tir à l'arc (journaux, revues spécifiques d'archerie, site internet et page facebook de la compagnie). En cas de refus rayer le paragraphe.

Fait à \_\_\_\_\_ le : \_\_/\_\_/\_\_

Signature du licencié (et des 2 parents pour les mineurs)

---

Contact : La capitaine : Marie-Elvina Crevoisier :

Tél: 06 71 23 47 54 -

Email : [secretariat@archers-morez.fr](mailto:secretariat@archers-morez.fr)

---

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion ou celle de votre enfant .

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux Archers de Lacuzon ainsi qu'à la Fédération Française de Tir à l'Arc . Elles ne seront pas communiquées à des tiers.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifié , vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent . Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant , veuillez vous adresser au secrétaire des Archers de Lacuzon.



## ***Autorisation parentale :***

Je soussigné, (père, mère, tuteur) Mr. Mme\* \_\_\_\_\_  
responsable de l'enfant :

(Nom et prénom) \_\_\_\_\_  
né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

– **S'engage à (\*) :**

- venir chercher mon enfant dès la fin des cours, aux horaires fixés  
ou
- Déclare laisser mon enfant quitter seul le club à la fin du cours (+ de 12 ans uniquement)

– **Autorise :**

- A faire intervenir les secours en cas de situation d'urgence médicale ou chirurgicale
- A faire véhiculer mon enfant, en mon absence, lors des déplacements pour des compétitions officielles ou amicales.

**NUMERO DE TELEPHONE** à joindre en cas d'urgence lors des entraînements :

Merci de signaler toutes pathologies particulières (asthme, allergie par exemple ...) importante.

### ***!!!!!!! RAPPEL AUX PARENTS !!!!!!!***

- Lors des périodes hors encadrement, les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents
- Vous devez vous assurer qu'un initiateur ou un entraîneur soit présent en accompagnant vos enfants jusqu'à la salle ou au terrain extérieur

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

- (rayer la mention inutile)

Signature



## MATERIEL

Nous mettons à votre disposition tout le matériel nécessaire lors des séances de découverte (2 séances gratuites par personne, ensuite chaque séance sera facturée 10€ si pas d'adhésion et de prise de licence).

Une fois la licence validée nous prêtons à chaque archer débutant jusqu'à fin décembre :

- 1 arc avec viseur (sans viseur pour les Poussins)
- 1 palette
- 1 carquois avec 4 flèches minimum
- 1 protège bras

un chèque de caution vous sera demandé, il ne sera encaissé que si le matériel est endommagé ou non rendu ( 50€ arc basique, 200€ arc de perfectionnement)

**A partir de janvier :**

- nous demandons à chaque archer d'avoir son propre petit matériel ( carquois, palette, protège bras et 6 flèches minimum). Un achat groupé est possible.
- A partir de cette date pour les débutants, l'arc sera loué au prix de 10€/ mois.
- Pour les archers de 2° année, la location d'un arc de perfectionnement sera de 25€/ mois dans la mesure de disponibilité du matériel. La priorité sera donnée aux archers de 1° année. Pour les adultes l'achat de l'arc est obligatoire à partir de janvier de la 2ème année et fortement recommandée pour les jeunes

Tout le matériel doit être gardé par l'archer entre 2 séances (si problème pour les scolaires voir avec l'entraîneur pour le stockage à la salle).

Beaucoup de matériel est trouvable d'occasion (en particulier en septembre et janvier), n'hésitez pas à nous demander conseil.

Je soussigné Mr. Mme\* \_\_\_\_\_ accepte les conditions de location du matériel d'archerie.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

ARC d'initiation n°

ARC de perfectionnement : poignée n°

Branches n°

Stabilisateur

chèque de caution n°

# HORAIRES

stade des Marais à Morbier en septembre et à partir de fin mars ou d'avril  
gymnase de la Citadelle à Morez d'octobre à fin mars environ

## **LUNDI (uniquement en salle d'octobre à fin mars) :**

- 20h00 à 22h00 : tir libre pour archers confirmés  
(à partir de 15 ans)

## **MARDI (Thierry):**

- 16h30 à 20h00 : tir libre pour archers confirmés
- 17h30-19h30: initiation adultes

## **MERCREDI (Ludo) :**

- 13h30 à 15h30 : perfectionnement et compétition  
jeunes

## **JEUDI (François) :**

- 17h15 à 20h00 : tir libre adultes
- 17h15 à 19h15 : initiation jeunes

## **SAMEDI (René-Yves et Thierry):**

- 9h00 à 11h00 : perfectionnement et groupe  
compétition
- 9h00 à 11h00 : initiation adultes

L'heure de début de séance correspond à l'heure d'arrivée, l'archer et son matériel devront être prêts au maximum 15 minutes plus tard pour pouvoir commencer l'échauffement.

ATTENTION lors des créneaux mixtes entraînements/ tir libre les entraîneurs seront seuls maîtres de la distance de tir afin de ne pas avoir à gérer la mise en place d'un rideau de protection.



## **LES ARCHERS DE LACUZON 1ère Compagnie de Morez**



Vous accueillent (dès l'âge de 9 ans)  
pour 2 séances d'initiation gratuites  
de 17h30 à 19h00

les mardi  
du 10 au 24 septembre 2024  
terrain de tir à l'arc, stade des Marais à Morbier

inscription par SMS au 06 71 23 47 54  
ou [secretariat@archers-morez.fr](mailto:secretariat@archers-morez.fr)  
(merci d'indiquer : nom, âge, jour)



## **LES ARCHERS DE LACUZON 1ère Compagnie de Morez**



Vous accueillent (dès l'âge de 9 ans)  
pour 2 séances d'initiation gratuites  
de 17h30 à 19h00

les mardi  
du 10 au 24 septembre 2024  
terrain de tir à l'arc, stade des Marais à Morbier

inscription par SMS au 06 71 23 47 54  
ou [secretariat@archers-morez.fr](mailto:secretariat@archers-morez.fr)  
(merci d'indiquer : nom, âge, jour)